Cfdt Douanes

Action 21/02

Amplifier l'action

La journée de mobilisation, de manifestations et de grèves du 3 avril a été un temps fort de l'action en douane. Partout des manifestations ont rassemblé des centaines de douaniers devant les directions régionales.

Certaines d'entre elles ont été occupées. De nombreuses autres initiatives ont permis de bloquer des endroits stratégiques (tunnels, frontière etc.)

La journée de grève nationale proposée par la CFDT, seule hélas, a recueilli un écho très favorable. Le résultat d'ensemble : 40 %, en surveillance, est significatif du ras le bol des personnels. Partout, où les autres organisations syndicales ont rejoint notre proposition d'arrêt de travail (une majorité de circonscriptions !) les chiffres sont à la hauteur de ce mécontentement.

CORSE	100%	NANCY	83%
ENBD	98 %	BAYONNE	73%
PROVENCE	78%	ROISSY	65%
LYON	69%	CAEN	48%
LE HAVRE	45 %	DUNKERQUE	51 %
METZ	37,2%	MARSEILLE	34,3%
CHAMBERY	31,5%	TOULOUSE	31%
NANTES	30,3%	MULHOUSE	15%

Même dans les circonscriptions où la CFDT a appelé seule, les agents ont « débrayé » massivement : ROUEN 44, 6% ET LILLE 30%.

Malgré cette mobilisation exceptionnelle, le DG et surtout le ministère ont opposé une fin de non recevoir à vos revendications :

- pas de mandat pour négocier pour le DG
- refus de recevoir l'intersyndicale pour le ministère.

Ce mépris est inacceptable.

La CFDT, en compagnie des autres organisations syndicales, appelle à toutes actions locales y compris médiatiques.

Lors des assemblées locales générales du personnel, les agents seront appelés à déterminer les suites à donner au mouvement.
Toutes les formes d'actions, y compris de nouveaux arrêts de travail sont envisageables.

Il faut enfoncer le clou.
Il faut forcer le ministère à négocier sur les revendications.

Courriel : douanes@cfdt-finances.fr **Site Internet : http://www.cfdt-finances.fr**
Téléphone : 01 53 72 73 01 - Télécopie : 01 42 02 49 91